



SARDINES

à la tomate – Boîte 1/6 Club

Caractéristiques (les éléments en bleu dans le tableau ci-dessous sont à retrouver sur l'emballage selon le règlement INCO)

Sardines à la tomate – Boîte 1/6 Club			
REFERENCE INTERNE	4BBSAR021	GENCOD	6 111116000380
CODE DOUANIER	1604 13 19	GENCOD COLIS	1 111116000387
LIEU DE FABRICATION	N° AGREMENT SANITAIRE	CERTIFICATIONS	
Maroc	MA1709	IFS	
LISTE DES INGRÉDIENTS : Sardines (<i>Sardina pilchardus</i>), eau, concentré de tomate 14%, huile de tournesol, sel. Poisson pêché en océan Atlantique Centre-Est.		VALEURS NUTRITIONNELLES pour 100g de produit entier : Energie: 695 kJ / 166 kcal Matières grasses: 9,5 g dont acides gras saturés: 2,4 g Glucides: 1,8 g dont sucres: 0,6 g Protéines: 18 g Sel: 1,0 g	
ALLERGENES : Les allergènes sont mis en évidence en gras dans la liste des ingrédients.			
POIDS NET TOTAL	120 g	POIDS NET ÉGOUTTÉ	78g
DDM (Date de Durabilité Minimum)	3 ans à température ambiante - Produit appertisé A consommer de préférence avant la date indiquée sur le fond de la boîte		
USAGE PRÉVU	Produit à consommer froid ou chaud, mélangé avec d'autres aliments ou non. Consommable pour tout consommateur à l'exception des nourrissons et des personnes allergiques au poisson.		
CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Les sardines sont travaillées à partir de l'espèce <i>Sardina pilchardus</i> Walbaum. Les sardines entières, de dimension uniforme, sont rangées manuellement dans la boîte. Elles sont arrimées tête bêche au bleu. A l'ouverture, les sardines ne sont pas tassées et sont facilement séparables. Elles sont argentées et leur chair est claire sans jaunissement des tissus. (**) La sauce est composée de concentré de tomate, ingrédient conforme à la décision N°8 du CTCPA de décembre 2019 « Conserves de purée de tomates » L'odeur et le goût sont caractéristiques de la sardine à la sauce tomate. La texture est tendre et moelleuse.		
REGLEMENTATIONS ET NORMES	Le produit satisfait à : - La réglementation en vigueur - (*) La décision n° 8 du CTCPA de décembre 2019 relative aux conserves de purée de tomates		
MAITRISE DES RISQUES	- HACCP : Produit élaboré selon les principes de l'HACCP, conformément au règlement CE N°852/2004 et ses modifications. - OGM : produit non OGM, non élaboré à partir ou à l'aide d'OGM, conformément aux règlements CE N°1829/2003 et N°1830/2003 et ses modifications. - IONISATION : produit non ionisé, non élaboré à partir ou à l'aide de produits ionisés, conformément à la directive CE N°1999/2/CE et ses modifications. - ALLERGENES : voir liste des ingrédients ci-dessus. Le risque de présence fortuite de substances allergènes est maîtrisé. - CONTAMINANTS (pesticides, métaux lourds, dioxine, PCB) : produit conforme à la réglementation en vigueur.		



SARDINES

à la tomate – Boîte 1/6 Club

Conditions de stockage

AVANT OUVERTURE	A conserver dans un endroit frais et sec sans excès d'humidité et à température ambiante
APRÈS OUVERTURE	Après ouverture, conserver au réfrigérateur (0 à 4°C), dans un récipient hermétique et consommer rapidement (sous 48 h)

Marquage du produit fini

TRAÇABILITÉ	Le numéro de lot est défini par le quantième et la lettre de l'année. Les éléments de traçabilité sont reportés par marquage jet d'encre sur la boîte
--------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Emballage et livraison

	Boîte fer blanc illustré 1/6 Club avec ouverture facile				
UNITE DE VENTE CONSOMMATEUR (UVC)	Hauteur		Largeur		Longueur
	3,1 cm		6,2 cm		10,6 cm
	Poids brut de l'UVC				
	0,167 kg				
COLISAGE PALETTISATION	Nb UVC / pack		Nb pack / couche		Nb couches / palette
	50		12		8
	Dimension de la caisse			Dimensions de la palette	
	L 31,5 x l 22,0 x H 16 cm			120 x l 80 x H 143 cm	
	Poids du pack			Poids de la palette	
	8,35 kg			817 kg	
LIVRAISON	Les livraisons se font sur palette Europe 80 x 120 Chaque palette est identifiée par une fiche reprenant les éléments de traçabilité.				